

CSTMD ADR - renouvellement - Tronc commun - Entraînement à l'examen

Ref. **TMD CS TC3-6**
Durée : 3.0 jour(s) / 21.0 heures
Code CPF : 237278

S'entraîner et s'évaluer avant l'examen de renouvellement CSTMD ADR pour les classes 3 à 9 sauf 7.



Pré-requis :

Disposer d'un certificat de CSTMD.
Se procurer l'ADR et l'arrêté TMD en vigueur pour participer à la formation.
Etre inscrit à l'examen de renouvellement de CSTMD ADR classes 3 à 9 sauf 7 (non géré par Bureau Veritas) : <https://www.cifmd.fr>



Personnes concernées :

Tout candidat à l'examen de renouvellement de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses par route pour les classes 3 à 9 sauf 7 (Codifier C par le CIFMD).



Objectifs :

- Connaître les modalités de réalisation de l'examen de CSTMD.
- Mettre en place des automatismes de recherche des informations dans l'ADR.
- S'entraîner en vue de préparer l'examen.



Programme :

L'examen de CSTMD

Présentation des modalités d'examen

Les conditions de réussite

Naviguer dans l'ADR et l'arrêté TMD

Rappels de la structuration des règlements

Les astuces pour naviguer facilement dans l'ADR

Entraînement sur QCM

Déchiffrer les questions

Mise en situation sur la base de QCM

Correction en commun

Examen blanc

Mise en situation en temps réel sur la base d'un QCM 50 et d'une étude de cas (pour les initiaux).

Correction commune



Démarche pédagogique :

-
- Exposés théoriques illustrés par des exercices pratiques.
 - La formation est animée par un formateur :
 - disposant de l'examen de CSTMD.
 - Justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.



Evaluation et validation :

Délivrance d'une attestation de formation.



Le + :

Vous bénéficiez du retour d'expérience du réseau de CSTMD de Bureau Veritas.



Textes de référence :

Formation répondant aux exigences des chapitres 1.3 et 1.8.3.8 de l'ADR.

La formation professionnelle continue - Dispositions Générales - Code du Travail (Article L6313-1) : Parmi les actions de formation recensées à l'article L6313-1, le présent stage entre dans le cadre des "actions de prévention".